

---

## LE SYNDICALISME UNE NOUVELLE FOIS ATTAQUÉ !

L'URIF FO, une nouvelle fois, soutient sans réserve un militant syndical de la CGT Ile-de-France qui est convoqué au commissariat de police d'Argenteuil le jeudi 23 novembre à 09h00.

Ce militant s'est mobilisé dans le cadre des actions engagées sur le plan syndical en octobre 2019. Comme tous les militants de FO, comme tous les militants en 2023, il n'a fait qu'assurer son mandat de représentation des salariés, notamment dans les manifestations.

Il est inacceptable qu'il puisse être convoqué près de 4 ans après pour justifier d'un mandat syndical qu'il a appliqué et subir un prélèvement ADN !!!

C'est aujourd'hui la démonstration que, quoi qu'affirme l'exécutif, il est difficile de pouvoir engager un véritable dialogue social sans que les sanctions tombent après une manifestation.

L'URIF FO affirme sa solidarité à l'égard de Hervé OSSANT et appelle à participer au rassemblement qui se tiendra le **jeudi 23 novembre à 09h00 devant le commissariat de police d'Argenteuil, 21 rue du maréchal Foch.**

Quand un syndicaliste est sanctionné, c'est l'ensemble du syndicalisme qui l'est ; Comme nous l'avons déjà affirmé pour soutenir le secrétaire général de la FNEM CGT qui était convoqué à la gendarmerie de Montmorency.

Paris, le 20 novembre 2023